



DURÉE :
315 heures (7 cours)

HORAIRE :
Temps partiel (soir et weekend)
» Lundi - 18 h 30 à 21 h 30
» Un samedi par mois

CAMPUS :
En-ligne (Plateforme VIA)

L'attestation d'études collégiales **Harmonisation en stimulation psychomotrice et langage** vise à former les techniciens ou les intervenants dans le domaine. Les établissements et les organisations des domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux sont susceptibles d'avoir un intérêt à offrir ce programme à leurs employés.

CLIENTÈLES VISÉES

Intervenants et intervenantes des commissions scolaire, des centres de la petite enfance, des organismes communautaires et des centres jeunesse qui contribuent à la stimulation du langage et au développement psychomoteur.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

Contactez Isabelle Émond ou Lyna Pine :

- » isabelle.emond@cegepat.qc.ca
- » lyna.pine@cegepat.qc.ca





CONDITIONS D'ADMISSION :

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou posséder une formation jugée suffisante.

Techniciens ou intervenants possédant une expérience en lien à ces domaines.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

À la fin de cette formation, vous aurez développé les compétences suivantes :

- » Relever des indicateurs de difficultés liées au développement du langage.
- » Relever des indicateurs de difficultés liées aux capacités d'apprentissage et au développement psychomoteur.
- » Collaborer avec les professionnels à l'élaboration et l'application d'un plan d'intervention et de services.
- » Appliquer les rapports et les prescriptions des professionnels du langage, de l'apprentissage et au développement psychomoteur.
- » Utiliser et adapter du matériel et des activités aux objectifs de stimulation du langage, de l'apprentissage et de la maîtrise de compétences psychomotrices.
- » Effectuer des interventions auprès de personnes manifestant une difficulté psychomotrice, d'apprentissage ou un trouble de langage.

Liste de cours

351-608- AT	Développement et stimulation naturelle du langage (45 h)
351-619- AT	Apprentissage et psychomotricité : développement et trouble (45 h)
351-618- AT	Difficultés liées au développement du langage (45 h)
351-638- AT	Programmes et activités liés à la psychomotricité, au langage et à l'apprentissage (45 h)
351-637- AT	Collaboration efficace avec les professionnels (45 h)
351-639- AT	Application de plan d'intervention en langage et psychomotricité (45 h)
351-640- AT	Projet intégrateur (45 h)

